



HAL
open science

Une nouvelle étape dans le déclin du “ social-centrisme ”

Elisabeth Dupoirier, François Platone

► **To cite this version:**

Elisabeth Dupoirier, François Platone. Une nouvelle étape dans le déclin du “ social-centrisme ”. *Revue Française de Science Politique*, 1974, 24 (6), pp.1173 - 1204. 10.3406/rfsp.1974.418754 . hal-01903530

HAL Id: hal-01903530

<https://sciencespo.hal.science/hal-01903530>

Submitted on 24 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LE DÉCLIN DU "SOCIAL-CENTRISME"

ÉLISABETH DUPOIRIER

FRANÇOIS PLATONE

LA PLUPART DES COMMENTAIRES émis au lendemain de l'élection présidentielle de mai 1974 et les premières études portant sur celle-ci¹ soulignent le rôle joué par cette consultation dans le processus de restructuration des électorats qui domine l'évolution de la Cinquième République, au moins depuis 1965. Ce processus, caractérisé par une bipolarisation croissante de la vie politique française, s'est en effet trouvé confirmé et accentué le 5 mai 1974 par un affrontement dont la nature bipolaire n'a pas été le résultat des seules règles institutionnelles régissant la compétition pour la présidence de la République. Il s'agit bien d'un mouvement profond affectant le corps électoral français et se traduisant par des reclassements déjà perceptibles lors des consultations précédentes.

L'objet de cette étude est de contribuer à montrer comment le comportement des électeurs de la gauche non communiste le 5 mai 1974, s'inscrit dans cette évolution, en mettant en relation les résultats obtenus par M. Mitterrand dans les villes de plus de 30 000 habitants avec ceux obtenus par les candidats des formations constitutives de la FGDS puis de l'UGSD² dans ces mêmes villes depuis 1967, à l'occasion des scrutins législatifs (1967, 1968, 1973) et municipaux (1971).

1. Voir notamment : RANGER (Jean), « Présidentielles, logique d'une évolution », *Politique aujourd'hui*, mai-juin-juil. 1974, pp. 2-13. LANCELOT (Alain), « La relève et le sursis. Analyse des résultats de l'élection présidentielle, mai 1974 », *Projet* (88), sept.-oct. 1974, pp. 941-958.

2. L'unité de candidature pratiquée depuis 1967 dans le cadre de la FGDS puis de l'UGSD rend illusoire, à notre niveau d'analyse, la distinction entre les électorats des formations politiques ainsi liées (Parti socialiste, Parti radical puis Mouvement des radicaux de gauche, Convention des institutions républicaines). C'est l'ensemble de ces tendances — et elles seules — qui sera concerné lorsque nous parlerons, pour plus de commodité, des candidats, votes ou électeurs « socialistes » (ainsi définis de façon extensive) ou de « gauche non communiste » (dans un sens restrictif puisqu'excluant le PSU et l'extrême-gauche non communiste).

Les constatations qui se dégagent de cet examen apportent des éléments de confirmation à l'hypothèse selon laquelle l'électorat de la gauche non communiste est l'objet d'un renouvellement substantiel. Ce renouvellement trouve son principe dans le déclin de ce qu'on peut appeler le « social-centrisme », constitué par l'ensemble des phénomènes suivants :

— La présence permanente au sein de la gauche non communiste d'une masse d'électeurs pour qui le vote socialiste exprime une hostilité au moins aussi vive à l'égard du Parti communiste qu'à l'égard du gaullisme et de ses alliés, et qui tend de ce fait à se rapprocher des courants de la droite modérée se réclamant du « centrisme »³.

— La propension d'une fraction non négligeable de l'électorat modéré à voter pour des candidats socialistes dès lors que ceux-ci paraissent les plus aptes à tenir en échec le Parti communiste.

— La pratique, fondée sur les données précédentes, d'alliances de type « troisième force » conclues entre appareils locaux et notables socialistes et modérés.

Ainsi défini dans ses grandes lignes, le « social-centrisme » voit son importance décroître et son existence même être remise en cause à la fois par la consolidation de l'union de la gauche et par l'absorption successive des divers courants modérés dans un regroupement des droites amorcé sous la direction du gaullisme, avant d'être mené à son terme autour de la candidature de M. Giscard d'Estaing en mai 1974. Ce double mouvement prive le social-centrisme de ses fondements en rendant de moins en moins crédible l'efficacité anticommuniste du vote socialiste et en ne laissant aucune force disponible dans le camp modéré pour perpétuer l'illusion d'un centrisme authentiquement autonome vis-à-vis de la majorité.

Ce déclin de la stratégie centriste s'accroît de façon particulièrement évidente au niveau des organisations politiques nationales : accord de désistement entre le PCF et la FGDS en 1967, puis signature du programme commun de la gauche en 1972 d'une part, ralliements successifs du CDP puis du Mouvement réformateur à la majorité présidentielle d'autre part. Il place en outre les électeurs de la gauche non communiste et subsidiairement le reliquat des électeurs centristes devant l'obligation impérieuse d'effectuer en 1974 un choix entre un vote pour M. Mitterrand, qui ne peut que favoriser l'accession des communistes au gouvernement, et un vote signifiant le ralliement à la majorité et la rupture avec

3. Sauf précision contraire, nous entendons désormais par « centre » (centrisme, centriste...) l'ensemble des formations, électeurs, candidats n'appartenant ni à la majorité législative et présidentielle (définie par les investitures Cinquième République en 1967, UDR en 1968, URP en 1973) ni à la gauche (composée du PCF, de la FGDS, puis de l'UGSD, du PSU et des trotskystes).

Le déclin du « social-centrisme »

la gauche dans son ensemble. Pour nombre d'électeurs de la gauche non communiste, le choix est d'autant moins aisé qu'il met en contradiction les consignes émanant d'organisations et de leaders auxquels ils ont fait confiance jusqu'alors et les traditions locales enserrant centristes et socialistes dans un réseau d'alliances et d'interdépendance sur lequel repose souvent l'exercice commun du pouvoir municipal, ou la détention d'un mandat législatif.

Cet ensemble de pressions contradictoires ne peut qu'aboutir à la rupture de la fraction « social-centriste » de l'électorat de gauche avec le vote socialiste qui, de ce fait, tend à perdre de son ambiguïté en exprimant de moins en moins un refus de la stratégie d'union de la gauche. En contrepartie, l'électorat de la gauche non communiste reçoit l'apport d'une partie de l'électorat centriste, qui avait pu voir principalement dans le centrisme organisé — et notamment dans le Mouvement réformateur — l'expression d'un courant d'opposition au pouvoir, et qui répugne à se joindre au regroupement des droites.

L'ensemble de ces reclassements, qui se traduisent par des mouvements de sens contraire se compensant partiellement, auxquels s'ajoutent le choix des nouveaux votants, se solde globalement en 1973 par un succès de la stratégie unitaire de la gauche. Ce succès bénéficie particulièrement au courant socialiste qui renforce son assise électorale en dépit des défections entraînées par sa rupture avec le social-centrisme. Un an plus tard, les résultats obtenus par M. Mitterrand au premier tour de l'élection présidentielle dans les villes de plus de 30 000 habitants confirment cette analyse en mettant de nouveau en évidence les mouvements divers qui affectent l'électorat de la gauche non communiste. La mise en relation de ces résultats avec l'évolution antérieure de l'électorat socialiste dans ces villes permet d'apporter des éléments d'explication à la diversité des scores réalisés par le candidat de la gauche dans la France urbaine. Car la restructuration de la gauche non communiste au niveau des électors, tout en s'inscrivant pour l'essentiel dans le cadre que nous venons d'esquisser ne s'effectue pas partout au même rythme ni avec la même ampleur. Les facteurs locaux, l'irréductibilité des comportements électoraux à des schémas généraux et à des préoccupations de logique stratégique, constituent autant d'obstacles au déroulement uniforme d'un processus tel que le déclin du social-centrisme.

Pour mettre en évidence la réalité de ce processus et pour rendre compte des formes variées voire contradictoires en apparence qu'il revêt, il nous a paru utile d'examiner les résultats obtenus par M. Mitterrand le 5 mai 1974 en fonction de trois types de facteurs qui se révèlent au demeurant fortement interdépendants :

— Le niveau d'implantation électoral de la gauche non communiste en 1973 dans chaque ville étudiée.

— L'évolution du comportement des électeurs de la gauche non communiste au cours des élections législatives précédant le scrutin de 1974 (1967, 1968, 1973) particulièrement sous le rapport de la discipline manifestée par ces électeurs vis-à-vis du candidat unique de la gauche au second tour de ces consultations.

— La situation municipale propre à chaque commune, principalement le type d'alliance contractée localement par les socialistes et l'orientation politique de la municipalité en place.

La prise en considération des facteurs proprement municipaux constitue l'une des raisons essentielles du choix de la commune comme niveau d'analyse. Le seuil de 30 000 habitants garantit en outre, une certaine homogénéité de la population des villes étudiées, tant du point de vue démographique, que du point de vue des règles institutionnelles qui régissent la vie politique locale⁴. C'est donc sur les 193 plus grandes villes françaises — c'est-à-dire l'essentiel de la France urbaine — que porte cette étude. Dans les cas de Paris et de Marseille, nous avons retenu comme niveau d'analyse les arrondissements municipaux qui nous paraissent mieux rendre compte de la diversité politique existant au sein de villes d'une telle importance que le cadre communal⁵. De plus chaque fois que seront pris en considération des scrutins législatifs, nous aurons recours — pour les communes dont les électeurs sont répartis entre plusieurs circonscriptions législatives — à un niveau d'analyse plus réduit que celui de la commune entière et plus homogène quant aux conditions de la compétition (notamment en termes de nature des candidatures), c'est-à-dire à la fraction de commune (ou « commune éclatée ») correspondant à une circonscription législative unique⁶.

Le score de M. Mitterrand et l'implantation de la gauche en 1973

Le 5 mai 1974, M. Mitterrand recueille, dans l'ensemble des villes de plus de 30 000 habitants, les voix de 3 287 245 électeurs, soit 36,5 % des électeurs inscrits (tableau 1).

4. Dans toutes les villes de 30 000 habitants et plus, les élections municipales se déroulent au scrutin de liste majoritaire à deux tours avec listes bloquées.

5. De ce fait nous serons amenés à raisonner sur 227 unités de type communal (191 communes, 20 arrondissements parisiens et 16 arrondissements marseillais), que nous désignerons indifféremment sous les termes de « villes », de « communes », d'« unités urbaines » ou tout simplement « unités ».

6. Dans ces cas, nous serons amenés à raisonner sur 298 unités d'analyse.

Le déclin du « social-centrisme »

TABLEAU I. Résultats de la gauche * au 1^{er} tour de 1973 et de M. Mitterrand au 1^{er} tour de 1974 dans les villes de plus de 30 000 habitants

	<i>Inscrits 1973</i>	<i>Gauche 1973 1^{er} tour</i>	<i>Inscrits 1974</i>	<i>Mitterrand 1974 1^{er} tour</i>	<i>Ecart</i>	<i>Indice</i>
voix	9 188 382	3 275 602	8 997 202	3 287 245	+ 11 643	100
% inscrits ..		35,6		36,5	+ 0,9	102

* Gauche soutenant la candidature de M. Mitterrand en 1974 : PC, PSU, UGSD

Dans ces mêmes villes, l'ensemble des candidats présentés par les formations soutenant M. Mitterrand (PC, PSU, PS, MRG) avait obtenu, au premier tour des élections législatives de 1973, 3 275 602 voix soit 35,6 % des électeurs inscrits. Globalement, M. Mitterrand n'améliore que très légèrement, en voix (11 643 voix, indice d'évolution : 100) comme en pourcentage⁷ (+ 0,9, indice : 102), les positions de la gauche dans la France urbaine qui apparaissent ainsi remarquablement stables. Mais cette stabilité globale recouvre des évolutions locales divergentes et sensiblement plus accentuées que ne le laisse apparaître ce premier bilan.

TABLEAU II. Progrès et reculs de M. Mitterrand par rapport à la gauche * de 1973

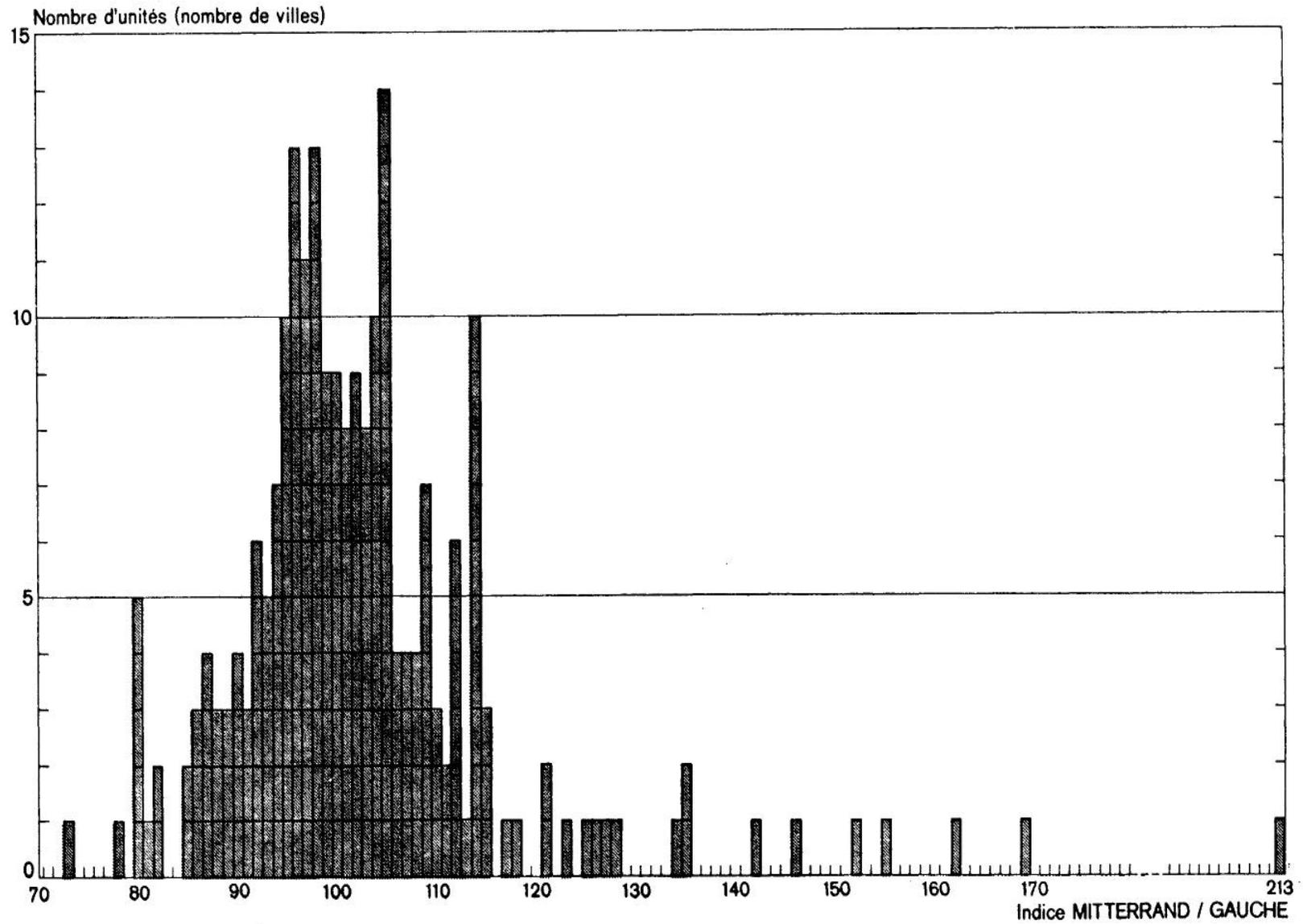
	<i>Total des gains Mitt. 1974 1^{er} tour / gauche 1973 1^{er} tour</i>	<i>Total des pertes Mitt. 1974 1^{er} tour / gauche 1973 1^{er} tour</i>	<i>Total des déplacements de voix</i>
Nombre de voix ...	+ 147 407	— 135 764	283 171
Effectifs	121	106	227
(nombre de villes)			

* Formations soutenant la candidature Mitterrand : PC, PSU, UGSD.

Si l'on considère les résultats au niveau de chaque commune, on constate que dans un peu plus de la moitié d'entre elles (121) M. Mitterrand progresse par rapport au niveau de la gauche de 1973 en obtenant 147 407 suffrages de plus qu'elle, alors que dans les 106 autres communes, son score reste en deçà de celui des formations le soutenant, le déficit total y atteignant 135 764 voix. Ces déplacements de voix, dont la compensation donne l'illusion d'une grande stabilité, atteignent globale-

7. Tous les pourcentages exprimant des scores électoraux seront calculés, dans cet article, par rapport aux électeurs inscrits.

GRAPHIQUE 1. Distribution des communes de plus de 30 000 habitants par indice Mitterrand/gauche



Le déclin du « social-centrisme »

ment près de 300 000 voix et concernent 3 % des électeurs inscrits de 1973, lorsqu'ils sont saisis au niveau de la commune⁸.

En outre, ces mouvements de gains et de pertes n'affectent pas avec la même ampleur l'ensemble des communes. La répartition des villes en fonction du rapport entre le score de M. Mitterrand en 1974 et celui des formations le soutenant en 1973 fait apparaître une grande diversité de situations (graphique 1). L'indice d'évolution mettant en relation les deux performances⁹ varie en effet de 73 (à Lens) à 213 (à Cannes) 95 % des villes ayant un indice compris entre 80 et 115. L'examen de la distribution des communes en fonction de cet indice fait apparaître cinq classes qui rendent compte des inégales performances du candidat commun de la gauche (tableau III).

TABLEAU III. Distribution des communes urbaines par d'indice Mitterrand/gauche

	<i>Indice</i>	<i>Effectifs (unités)</i>
A	< 95	50
B	95 à 99	56
C	100 à 105	58
D	106 à 115	44
E	≥ 116	19

Il convient donc de s'interroger sur les caractères spécifiques de ces diverses classes de villes et sur les facteurs qui peuvent expliquer l'inégale réussite de M. Mitterrand relativement à l'implantation de la gauche.

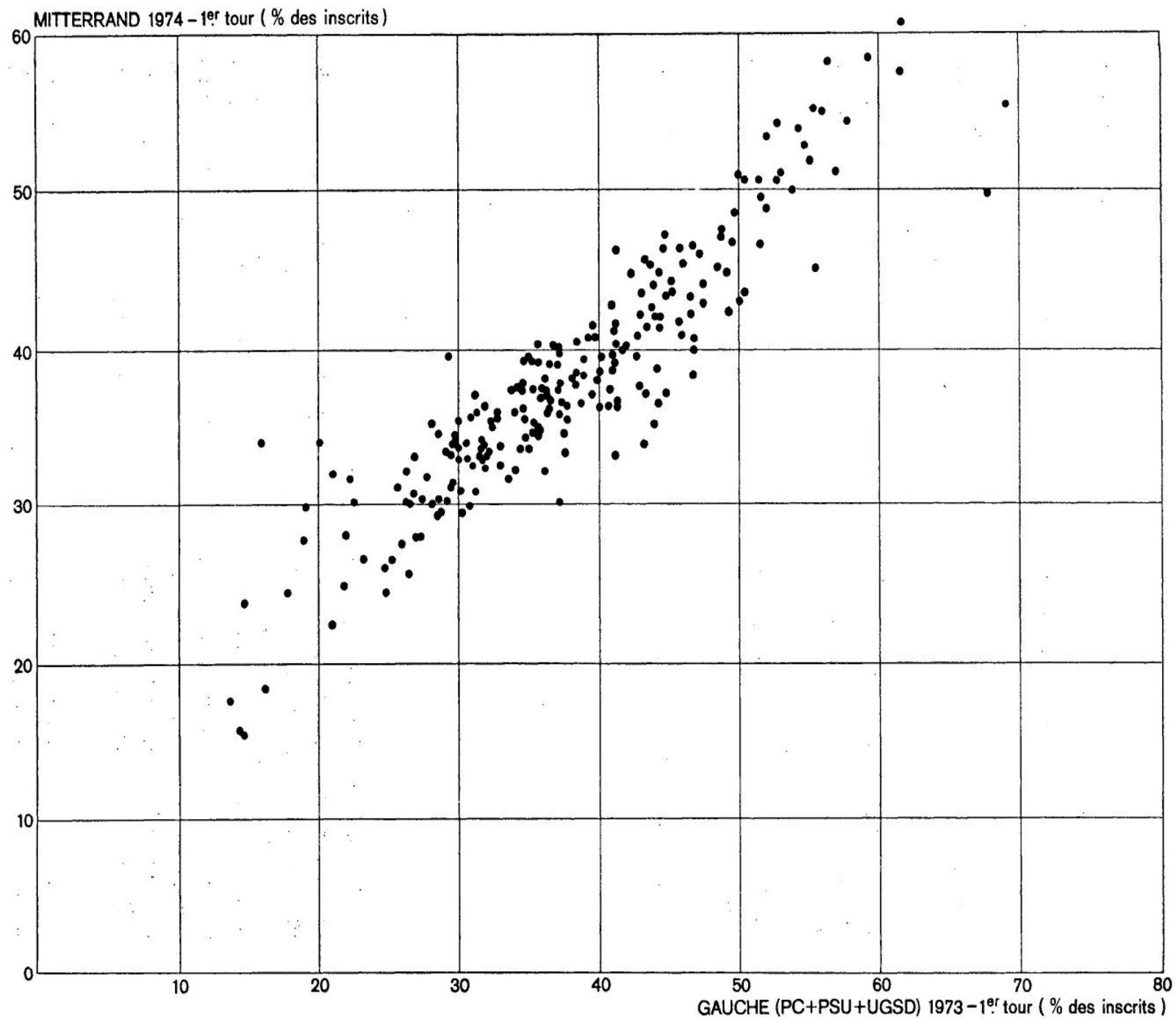
Un premier élément d'explication apparaît si l'on met en relation, ville par ville, les résultats obtenus le 5 mai 1974 par le candidat de la gauche et le score réalisé le 4 mars 1973 par l'ensemble des formations favorables à sa candidature (graphique 2). On voit que M. Mitterrand parvient d'autant plus difficilement à retrouver les voix de la gauche que celle-ci est mieux implantée en 1973, comme le confirme le tableau IV,

8. Encore faut-il souligner que ce niveau d'analyse est lui-même trop grossier pour rendre compte de la véritable ampleur des mouvements de voix et des compensations entre défections et apports nouveaux s'effectuant dans le cadre communal. Une analyse au niveau des bureaux de vote pourrait seule donner une idée plus précise de l'ampleur de ce phénomène.

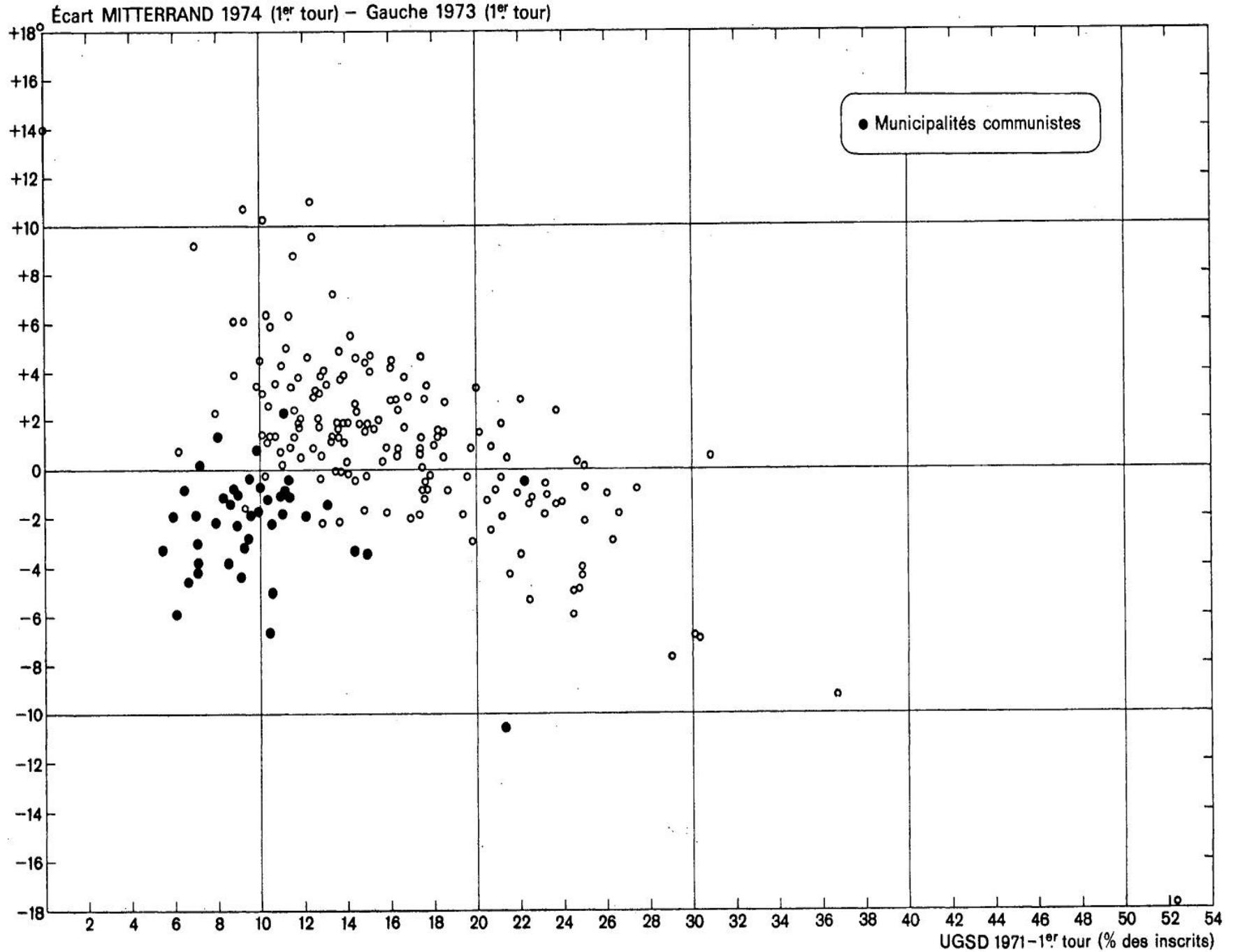
9. Dans la suite de l'article nous appellerons cet indice « indice Mitterrand/gauche ». Il se définit par le rapport :

$$\frac{\text{pourcentage des électeurs inscrits recueilli par M. Mitterrand le 5 mai 1974}}{\text{pourcentage des électeurs inscrits recueilli par PCF + PSU + UGSD le 4 mars 1973}} \times 100$$

**GRAPHIQUE 2. Résultats de la gauche (PC + PSU + UGSD) au 1^{er} tour de 1973
et résultats de M. Mitterrand au 1^{er} tour de 1974**



GRAPHIQUE 3. Resultats de l'UGSD au premier tour de 1975 et progres ou recuis par rapport à l'ensemble de la gauche (PC-PSU-UGSD) en 1973



les cas de recul de M. Mitterrand par rapport à la gauche de 1973 l'emportant nettement sur les cas de progression lorsque la gauche dépasse 37 % des inscrits en 1973.

TABLEAU IV. Report des voix de gauche sur M. Mitterrand en fonction du niveau d'implantation de la gauche en 1973 (distribution des unités urbaines)

Niveau de la gauche (1973, 1 ^{er} tour) en % des inscrits	Indice Mitterrand/gauche				Ensemble Effectifs	
	< 100 Effectifs		≥ 100 Effectifs			
≤ 24	0	0	17	100	17	100
de 24 à 29,9	2	7	28	93	30	100
de 30 à 33,9	5	17	25	83	30	100
de 34 à 36,9	12	38	20	62	32	100
de 37 à 45,9	46	65	25	35	71	100
de 46 à 56,9	34	85	6	15	40	100
≥ 57	7	100	0	0	7	100
Ensemble	106	47	121	53	227	100

Ces réticences à l'égard du candidat de la gauche dans les zones de force de cette dernière semblent être principalement le fait des électeurs de l'UGSD. L'écart entre le niveau des voix atteint par M. Mitterrand et celui de la gauche en 1973 varie beaucoup plus fortement en fonction de l'implantation de l'UGSD (graphique 3) que de celle du Parti communiste (graphique 4, p. 1188). C'est dans les zones de forte implantation du Parti socialiste et des Radicaux de gauche que les pertes sont les plus sensibles (tableau v).

TABLEAU V. Report des voix de gauche sur M. Mitterrand en fonction du niveau d'implantation de l'UGSD en 1973 (distribution des unités urbaines) ¹

Niveau de l'UGSD (1973, 1 ^{er} tour) en % des inscrits	Indice Mitterrand/gauche				Ensemble Effectifs %	
	< 100 Effectifs %		≥ 100 Effectifs %			
< 10	26	67	13	33	39	100
de 10 à 15,9	22	26	62	74	84	100
de 16 à 19,9	14	30	33	70	47	100
≥ 20	44	80	11	20	55	100
Ensemble	106	47	119	53	225	100

1. Les villes d'Antibes et de Cannes ne figurent pas dans la population distribuée : l'UGSD n'y était pas représentée en 1973.

Le déclin du « social-centrisme »

Outre l'échec relatif de M. Mitterrand dans les villes où l'UGSD recueille au moins 20 % des suffrages par rapport aux inscrits en 1973, le tableau v fait apparaître des défections presque comparables dans la classe des villes où la gauche non communiste est trop faiblement implantée (moins de 10 % des inscrits en 1973) pour en être la principale responsable. Dans ces communes, pour la plupart des « fiefs » du Parti communiste (notamment dans la banlieue parisienne) qui apparaissent nettement sur le graphique 3, l'échec relatif de M. Mitterrand est essentiellement imputable à l'électorat législatif du PCF.

L'anticommunisme et la rupture avec le vote de gauche

Le lien établi entre la puissance de l'électorat de l'UGSD et ses réticences à l'égard du vote Mitterrand renvoie à un phénomène comparable déjà constaté pour l'ensemble de la France en 1973 : celui de la « nationalisation » du vote socialiste, caractérisée à la fois par des progrès sensibles dans ses zones de faiblesse et par un certain tassement dans ses zones de force ¹⁰.

Là ne s'arrête pas la similitude entre les deux consultations. La signification du mouvement de recul de la gauche non communiste dans ses meilleurs centres d'influence semble bien être la même dans l'un et l'autre cas : la rupture avec le vote de gauche d'une partie de l'électorat, qui n'apportait son soutien aux formations de la gauche non communiste que dans la mesure où elles ne liaient pas leur sort à celui du PCF, ou même pouvaient constituer une force efficacement anticommuniste. L'accélération récente du processus d'union de la gauche du fait de la signature du programme commun de gouvernement puis de l'engagement pris par M. Mitterrand de faire participer les communistes au gouvernement en cas de victoire, ne pouvait manquer d'entraîner un reflux de cet électorat.

Cette interprétation du tassement de la gauche par le refus de la stratégie unitaire d'une partie de l'électorat socialiste est confirmée par les manifestations antérieures de réserve à l'égard du PCF que l'on note dans les villes où le score de M. Mitterrand traduit une contraction de l'électorat de la gauche. Le report de cet électorat sur la candidature Mitterrand est en effet nettement lié à deux facteurs qui peuvent être considérés comme de bons indicateurs de l'attitude des électeurs et des appareils locaux de la gauche non communiste vis-à-vis du Parti communiste :

10. Cf. JAFFRÉ (Jérôme), *Les structures du vote socialiste en 1973*, 100 p., dactyl. Mém. DES Sc. pol., Paris I, 1973 et LANCELOT (Alain), « La France de M. Bourgeois-République. Les élections législatives de mars 1973 », 76, juin 1973, pp. 670-684.

l'efficacité, ou l'inefficacité, des désistements au profit d'un candidat communiste au second tour des élections législatives et le type d'alliance municipale conclue localement par les socialistes.

En ce qui concerne le premier de ces facteurs, on remarque que les voix de la gauche se portent d'autant plus massivement sur la candidature de M. Mitterrand que la discipline de la gauche en faveur des communistes est meilleure — ou plutôt, moins médiocre — au second tour des élections législatives de 1973. Exprimée sous forme de taux de report apparent des voix de la gauche non communiste (PSU et trotskystes compris)¹¹, cette discipline progresse régulièrement, passant d'un taux de 75 % en moyenne¹² dans la classe des villes où M. Mitterrand enregistrera ses plus forts déficits un an plus tard, à un taux de 97 % dans la classe des villes où il fera le plus progresser la gauche.

TABLEAU VI. Report des voix de la gauche non communiste sur les candidats communistes au second tour des élections législatives de 1973 et report des voix de gauche sur M. Mitterrand

<i>Taux de report apparent de la gauche non communiste par type d'affrontement</i>									
<i>Indice Mitt./gauche</i>	<i>PCF - Majorité</i>		<i>PCF - Centre</i>		<i>PCF - Centre - Majorité</i>				
< 95	(a)	74	(21) *	101	(1)	—		75	(22)
95 à 99 ..	(b)	82	(17)	94	(1)	71	(5)	80	(23)
100 à 105 ..	(c)	93	(18)	83	(1)	83	(6)	91	(25)
106 et plus	(d)	101	(12)	86	(3)	89	(2)	97	(17)
< 100 (a + b)		78	(38)	97	(2)	71	(5)	78	(45)
≥ 100 (c + d)		97	(30)	86	(4)	85	(8)	93	(42)
Ensemble (a + b + c + d)		86	(68)	89	(6)	80	(13)	85	(87)

* Le nombre entre parenthèses correspond à l'effectif de chaque case.

11. Le taux de report apparent met en relation les pertes ou les gains de la gauche entre les deux tours avec le volume des voix qui s'étaient portées au premier tour sur le (ou les) candidat(s) de gauche qui disparaît(ssent). Ce taux exprime au moins de façon apparente le degré de « discipline » des électeurs de gauche rendus disponibles par le retrait de leur candidat. Il implique que le candidat de gauche présent au second tour retrouve la totalité de son électorat du premier tour, hypothèse qui, si elle n'est jamais parfaitement vérifiée est du moins proche de la réalité.

12. La discipline de la gauche de chaque classe d'unités urbaines est mesurée par la moyenne des taux de reports apparents de chaque unité composant la classe. Cette moyenne de taux a été choisie — de préférence à un taux moyen par classe — pour que le taux de chaque classe ne soit pas principalement déterminé par les unités les plus peuplées. Le même principe a été adopté dans les tableaux où la discipline est évaluée par les indices d'évolution de la gauche du 1^{er} au 2^e tour.

Le déclin du « social-centrisme »

Cette constatation qui concerne l'ensemble des 87 villes non divisées au niveau législatif¹³ où un candidat communiste représente la gauche au scrutin de ballottage est valable aussi bien lorsque ce candidat affronte un candidat de la majorité, que lorsqu'il est opposé à la fois à un centriste et à un représentant de l'URP dans le cadre d'un affrontement triangulaire¹⁴.

La signification anticommuniste des réticences socialistes à l'égard de M. Mitterrand est confirmée d'autre part par la relation qui existe localement entre les alliances municipales de la gauche non communiste et le score du candidat commun de la gauche en 1974.

TABLEAU VII. Report des voix de gauche sur M. Mitterrand en fonction des alliances municipales de la gauche non communiste en 1971 (distributions des unités urbaines)

<i>Alliances municipales de la gauche non communiste en 1971</i>	<i>Indice Mitterrand/gauche</i>					
	<i>< 100</i>		<i>≥ 100</i>		<i>Ensemble</i>	
	<i>Effectifs</i>	<i>%</i>	<i>Effectifs</i>	<i>%</i>	<i>Effectifs</i>	<i>%</i>
Union de la gauche ...	58	45	72	55	130	100
Gauche non com. seule	9	35	17	65	26	100
Troisième force	33	65	18	35	51	100
Diverses	6	30	14	70	20	100
Ensemble	106	47	121	53	227	100

La distribution des villes entre les classes d'indices Mitterrand/gauche, selon le type d'alliance municipale conclue par la gauche non communiste en 1971, fait apparaître que les villes où socialistes et communistes sont alliés se situent en majorité (72 sur 130) dans les classes favorables à M. Mitterrand. En revanche, les communes où la gauche non communiste pratique une stratégie de « troisième force » sont principalement (33 sur 51) des villes où M. Mitterrand ne retrouve pas toutes les voix de la gauche législative de 1973. L'importance de ce facteur se confirme lorsque l'on note que la moyenne des indices Mitterrand/gauche s'établit à 103 dans les villes où l'union de la gauche existe au niveau municipal,

13. Ne possédant les résultats des élections présidentielles qu'au niveau communal, nous n'avons pu mettre en relation l'indice Mitterrand/gauche avec la discipline de la gauche au 2^e tour de 1973 que dans les communes non divisées entre plusieurs circonscriptions législatives.

14. Le nombre trop limité de cas où le candidat communiste est opposé à un centriste ne permet pas d'accorder de signification aux ventilations de ces villes entre les classes d'indice Mitterrand/gauche.

contre 96 seulement dans les communes où les socialistes sont alliés aux modérés.

Il faut en outre souligner que ces deux facteurs — « discipline législative » et stratégie municipale de la gauche non communiste — qui traduisent l'acceptation ou le refus par l'électorat socialiste de l'alliance avec le Parti communiste ne sont pas indépendants l'un de l'autre.

TABLEAU VIII. Alliances municipales de la gauche non communiste¹, discipline des électeurs de gauche² au 2^e tour de 1973 et report de la gauche sur M. Mitterrand³

Type d'affrontement au 2 ^e tour et stratégie municipale de la gauche non communiste	Taux de report	Indice Mitterrand/gauche		Ensemble		
		< 100 Effectifs	Taux de report	≥ 100 Effectifs	Taux de report	Effectifs
<i>PCF - Majorité</i>						
Listes d'union de la gauche		21	98	11	86	32
Listes de « 3 ^e force »		7	87	2	75	9
<i>PCF - Centre - Major.</i>						
Listes d'union de la gauche	69	4	78	3	73	
Listes de « 3 ^e force »	—	—	92	1	92	
<i>UGSD - Majorité</i>						
Listes d'union de la gauche	112	6	119	1	113	7
Listes de « 3 ^e force »	106	10	137	3	113	13

1. Seules ont été retenues les villes où la stratégie municipale de la gauche non communiste n'a pas varié entre 1965 et 1971.

2. Discipline mesurée par la moyenne des taux de report apparent de la gauche non représentée au 2^e tour.

3. Voir note 13.

Lorsqu'un candidat communiste affronte un candidat de la Majorité au second tour de 1973, il bénéficie d'un meilleur soutien apparent des électeurs socialistes dans les villes où ceux-ci sont alliés aux communistes sur des listes d'union de la gauche depuis 1965, que dans les villes où les socialistes pratiquent une tactique municipale de « troisième force ». La liaison entre l'anticommunisme municipal des appareils socialistes locaux et les préventions des électeurs à l'égard des candidats communistes en 1973 apparaît clairement sur le tableau VIII qui montre comment ces divers aspects d'une même orientation se conjuguent pour

Le déclin du « social-centrisme »

expliquer la défection d'une fraction de l'électorat socialiste face à la candidature Mitterrand.

Au terme de cette première analyse, il se confirme que les difficultés rencontrées par M. Mitterrand le 5 mai 1974 s'inscrivent dans une logique de refus de l'accord entre socialistes et communistes qui entraîne une partie de l'électorat socialiste vers une rupture avec le vote de gauche¹⁵ à l'occasion de la consultation présidentielle.

La contribution centriste au vote de gauche

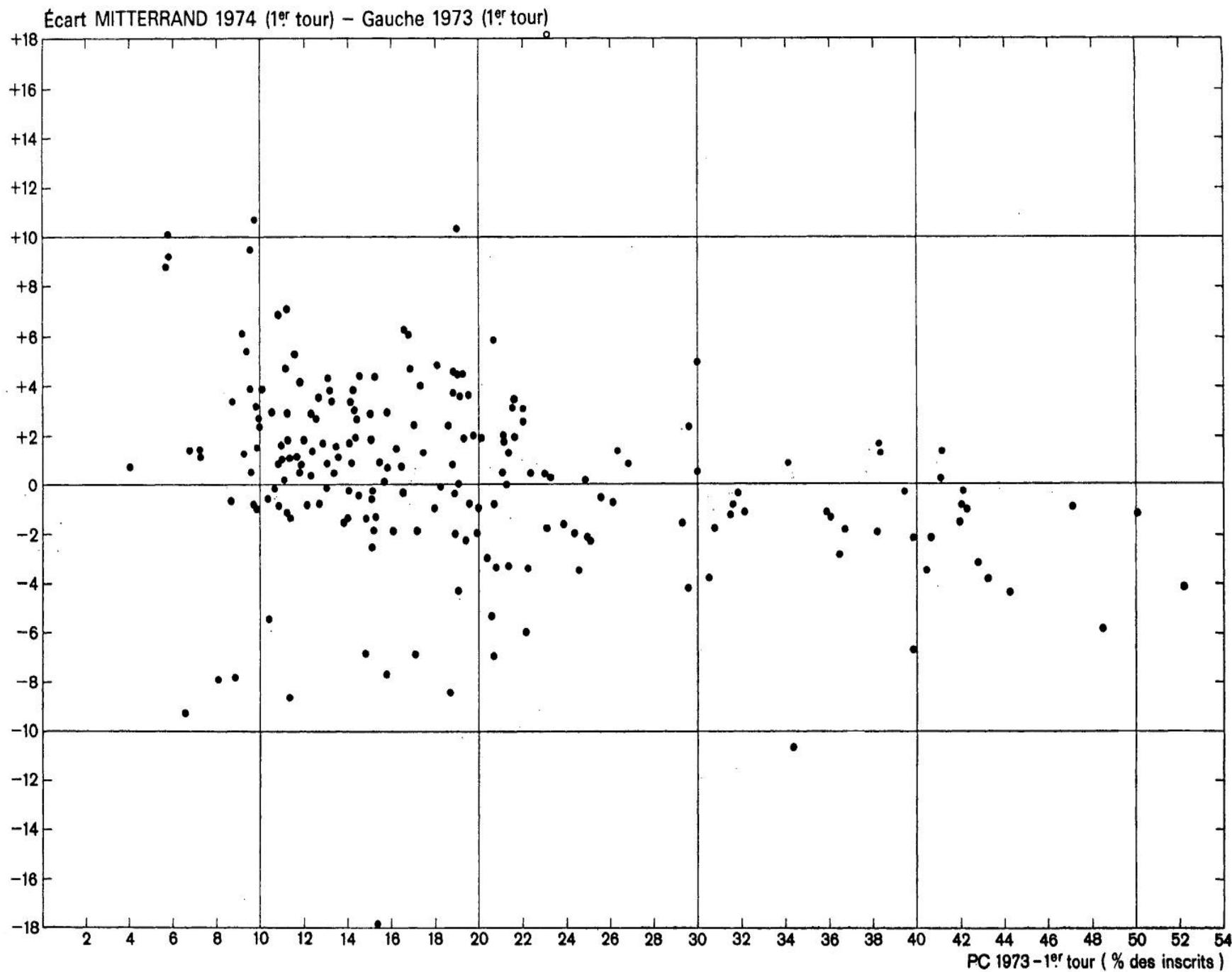
Parallèlement au mouvement de rupture avec la gauche d'une partie de l'électorat socialiste, mais en sens inverse, des électeurs qui se sont prononcés en 1973 pour des candidats centristes rallient la gauche au premier tour de l'élection de 1974 en apportant leurs voix à M. Mitterrand. Ce mouvement apparaît lorsque l'on met en relation, ville par ville, les progrès et les reculs du candidat de la gauche par rapport au score de 1973 des formations le soutenant, avec le niveau de voix atteint par les candidats centristes à la même élection (graphique 5). On voit alors que les progrès de M. Mitterrand sont d'autant plus sensibles et ses pertes d'autant moins élevées que le centre est mieux implanté. De plus, c'est dans les classes d'indices Mitterrand/gauche traduisant une amélioration des positions de la gauche en 1974 que l'on trouve la plus forte proportion des villes où le niveau du centre est très élevé en 1973, comme le montre le tableau IX.

TABLEAU IX. Report apparent des voix de gauche sur M. Mitterrand en fonction du niveau d'implantation du centre en 1973 (distribution des unités urbaines)

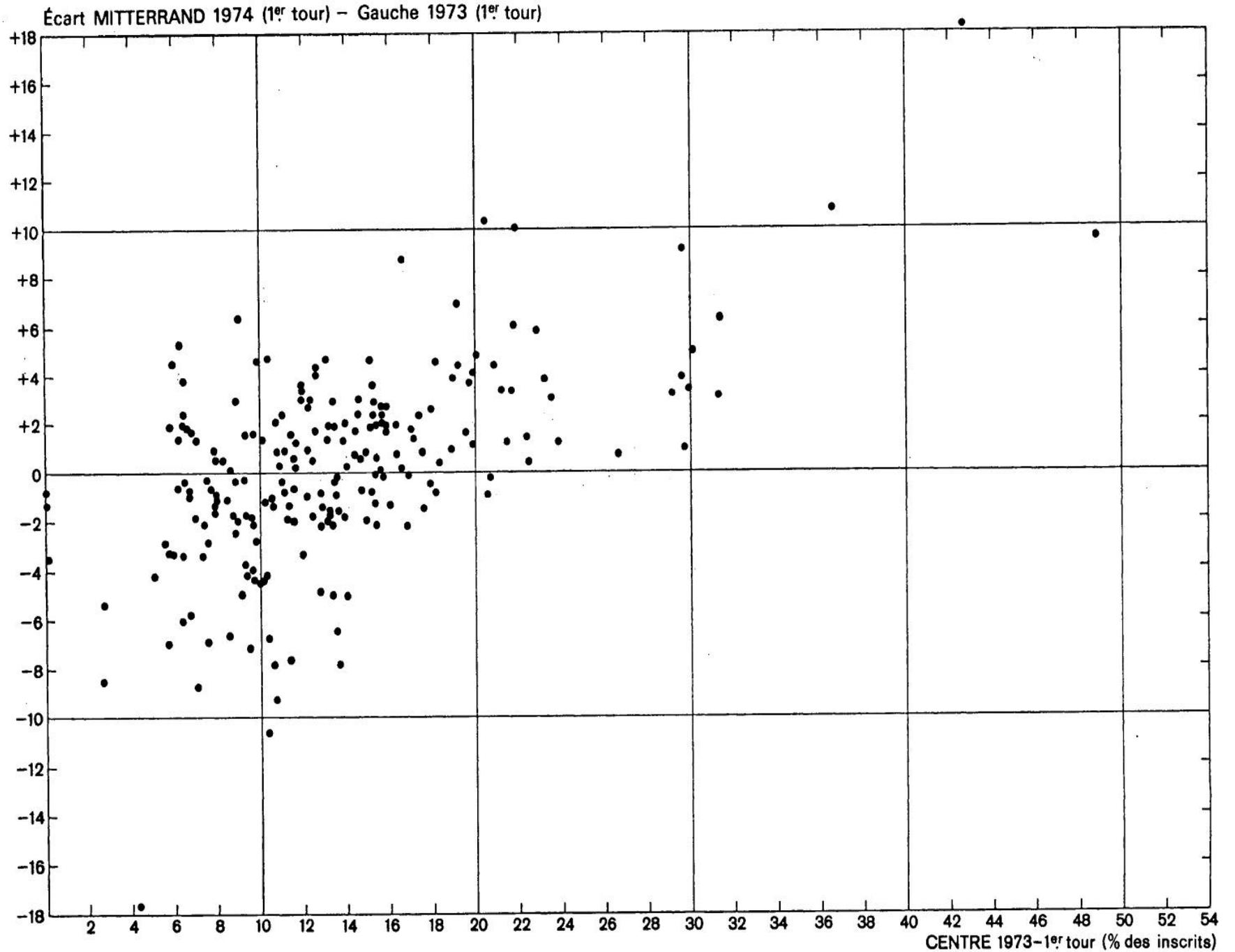
Niveau du centre (1973, 1 ^{er} tour) en % des inscrits	Indice Mitterrand/gauche				Ensemble Effectifs %	
	< 100		≥ 100			
	Effectifs	%	Effectifs	%		
< 6	15	94	1	6	16	100
de 6 à 10,9	46	66	24	34	70	100
de 11 à 17,9	39	42	53	58	92	100
de 18 à 26,9	6	19	26	81	32	100
≥ 27	0	0	17	100	17	100
Ensemble	106	47	121	53	227	100

15. Les pertes de M. Mitterrand par rapport à la gauche de 1973 ne semblent pas bénéficiées, pour l'essentiel, aux autres candidats de gauche (M. Krivine et Mlle Laguiller) comme le montrent sur un plan plus général J. RANGER, art. cit., et CAYROL (Roland), « Des résultats fort éclairants : le combat de la gauche contre la droite », *Critique socialiste* (18), mai-juin-juil.-août 1974, pp. 4-16.

GRAPHIQUE 4. Résultats du PCF au premier tour de 1973 et progrès ou reculs de M. Mitterrand par rapport à l'ensemble de la gauche (PC-PSU-UGSD) en 1973



GRAPHIQUE 5. Résultats des candidats centristes au premier tour de 1973 et progrès ou reculs de M. Mitterrand par rapport à l'ensemble de la gauche (PC - PSU - UGSD) en 1973



On peut donc en déduire que les électeurs centristes de 1973 contribuent de façon non négligeable à renforcer l'influence de la gauche là où celle-ci progresse de 1973 à 1974, à compenser ses pertes, voire à les masquer, là où elle s'affaiblit.

Là encore, le choix opéré par une partie du centre en faveur de la gauche n'est pas un phénomène nouveau. S'il revêt une signification particulière en 1974 en apparaissant dès le premier tour, il n'en prolonge pas moins des comportements déjà observés lors des élections législatives antérieures ¹⁶.

Si l'on considère la discipline de gauche au second tour des élections législatives de 1967, 1968 et 1973, on constate qu'elle est tributaire — dans des proportions qui varient selon le type d'affrontement du second tour et l'élection considérée — du ralliement à la gauche d'une fraction des électeurs centristes. On en trouve une première confirmation dans l'inégale discipline apparente des électeurs de gauche selon que le centre est représenté ou non au second tour. La présence d'un candidat centriste au scrutin de ballottage, « gelant » en quelque sorte l'électorat centriste, s'accompagne d'un report apparent des voix de gauche sur le candidat communiste ou socialiste sensiblement inférieur à celui que l'on observe dans les villes où les électeurs centristes sont rendus disponibles par la disparition de leur candidat (tableau x).

TABLEAU X. Evolution de la « discipline de gauche » au deuxième tour des élections législatives de 1967, 1968 et 1973, en fonction des types d'affrontement

Type d'affrontement	Indice de discipline de la gauche *					
	1967		1968		1973	
PCF - Majorité	100	(112) **	91	(100)	94	(100)
PCF - Centre	94	(3)	—		96	(10)
PCF - Centre - Maj. . .	86	(20)	79	(32)	94	(27)
FGDS (UGSD) - Maj. . .	115	(89)	98	(67)	108	(89)
FGDS - Centre	105	(3)	102	(2)		
FGDS (UGSD) - Centre - Majorité	95	(5)	86	(3)	99	(28)
Ensemble	104	(232)	91	(204)	99	(254)

* Indice de discipline = $100 \times \frac{\text{pourcentage des électeurs inscrits recueilli par le candidat unique de gauche au 2^e tour}}{\text{pourcentage des électeurs inscrits recueilli par l'ensemble des candidats de gauche au 1^{er} tour}}$

** Le nombre entre parenthèses correspond à l'effectif de chaque case.

16. Voir LANCELOT (Alain), PLATONE (François), « L'union des gauches au second tour des élections de mars 1967. Présentation statistique », pp. 389-401, in CENTRE D'ÉTUDE DE LA VIE POLITIQUE FRANÇAISE, *Les élections législatives de mars 1967*, Paris, A. Colin, 1970 (Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, 170).

Le déclin du « social-centrisme »

L'absence de reports centristes sur la gauche dans les affrontements où figure un candidat du centre ne suffit certes pas à expliquer le médiocre niveau de discipline de la gauche dans les villes concernées. Il est aussi probable que certains des électeurs ayant voté à gauche au premier tour sont tentés par le vote centriste au deuxième tour, en particulier lorsqu'il s'agit d'électeurs socialistes ayant ainsi la possibilité d'exprimer leur opposition à la majorité sans se reporter sur le candidat communiste. Toutefois, on note que la « tentation centriste » est moins préjudiciable pour le candidat de gauche dans les cas de duels l'opposant au centre (PCF-centre ou FGDS (UGSD)-centre) que dans les cas d'affrontements triangulaires (PCF-centre-Majorité, ou FGDS (UGSD)-centre-Majorité). On peut voir là le signe d'une plus grande hésitation des électeurs de la gauche à voter pour le candidat centriste dans une situation perçue clairement comme un affrontement droite-gauche¹⁷.

Mais la responsabilité des électeurs socialistes ou communistes dans les variations de la discipline de gauche n'est pas exclusive. La « fixation » des électeurs centristes sur un candidat de leur tendance se conjugue avec l'attraction exercée par celui-ci (et par le refuge dans l'abstention) sur les électeurs socialistes (et communistes dans une

TABLEAU XI A. Duels PCF - Majorité au deuxième tour des élections législatives de 1967, 1968, 1973 : fréquence des gains et pertes de la gauche par rapport au premier tour, en fonction du niveau d'implantation du centre (distribution des unités urbaines)

Niveau du centre au 1 ^{er} tour, en % des inscrits	<i>Fréquence des gains et des pertes de la gauche par rapport au premier tour</i>											
	1967				1968				1973			
	Gains		Pertes		Gains		Pertes		Gains		Pertes	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
< 6	1	7	13	93	2	8	23	92	0	0	5	100
de 6 à 10,9	10	20	40	80	4	12	30	88	3	8	35	92
de 11 à 15,9	15	52	14	48	7	23	23	77	4	11	34	89
≥ 16	15	79	4	21	6	43	8	57	12	63	7	37
Ensemble	41	37	71	63	19	18	84	82	19	19	81	81

17. Cette interprétation, pour conforme qu'elle soit aux données du tableau x, doit cependant être émise avec prudence, les chiffres sur lesquels elle repose portant dans certains cas sur un nombre très réduit d'unités urbaines. Une analyse plus fine (au niveau des bureaux de vote) ferait probablement apparaître aussi un apport de voix gaullistes à la gauche là où la Majorité n'est pas représentée au second tour.

moindre mesure) pour amoindrir l'audience du candidat de gauche au second tour. En l'absence d'un candidat centriste au scrutin de ballottage, on constate en effet que le candidat unique de la gauche approche ou dépasse d'autant plus souvent le total des voix de gauche du premier tour que l'électorat centriste est plus important (tableaux XI A et XI B).

Ainsi en 1967, dans les situations de duels PCF-Majorité (tableau XI A), les candidats communistes obtiennent un score inférieur à l'ensemble des voix de gauche du premier tour dans la quasi-totalité des villes (13 sur 14) où l'électorat centriste ne dépasse pas 5 % des électeurs inscrits. En revanche, ils progressent par rapport au niveau de la gauche du premier tour dans les quatre cinquièmes des villes où le centre représente plus de 15 % des inscrits. Le même phénomène, marqué seulement par une meilleure discipline d'ensemble, se produit là où la gauche est représentée par un candidat FGDS : 11 cas de reculs dans les 15 villes où le centrisme n'atteint pas 6 % des inscrits contre un seul cas dans les 31 villes où il dépasse 10 % (tableau XI B).

TABLEAU XI B. Duels FGDS (UGSD) - Majorité au deuxième tour des élections législatives de 1967, 1968, 1973 : fréquence des gains et pertes de la gauche par rapport au premier tour, en fonction du niveau d'implantation du centre (distribution des unités urbaines)

Niveau du centre au 1er tour, en % des inscrits	Fréquence des gains et des pertes de la gauche par rapport au premier tour											
	1967				1968				1973			
	Gains		Pertes		Gains		Pertes		Gains		Pertes	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
< 6	4	27	11	73	4	11	31	89	1	14	6	86
de 6 à 10,9	34	74	12	26	11	79	3	21	23	72	9	28
de 11 à 15,9	20	95	1	5	13	93	1	7	33	94	2	6
≥ 16	10	100	0	0	3	75	1	25	17	100	0	0
Ensemble	68	74	24	26	31	46	36	54	74	81	17	19

On est donc fondé à affirmer que ce qui apparaît comme la « discipline de gauche » est aussi l'expression de ralliements centristes qui masquent tout ou partie des défections des électeurs de gauche, plus importantes que ne le laisseraient croire les comparaisons des scores globaux.

Le déclin du « social-centrisme »

L'ensemble de ces constatations s'applique parfaitement aux élections de 1967, mais l'évolution ultérieure conduit à apporter quelques précisions sur le devenir des mécanismes ainsi décrits.

En 1968, dans un contexte de repli général et de crise interne de la gauche, la discipline apparente de cette dernière se dégrade quel que soit le type d'affrontement du second tour (tableau x). Cette dégradation s'explique en partie par le recul du comportement unitaire des électeurs socialistes et communistes. Celui-ci est attesté par la baisse des indices de discipline dans les catégories de villes où la présence d'un candidat centriste au second tour réduit, voire annule, le « brouillage » de la discipline de la gauche proprement dite par les reports centristes, et permet donc de saisir, avec le minimum d'imprécision, les comportements des électeurs de gauche.

Mais le recul de la discipline apparente de la gauche traduit aussi les réticences accrues à l'égard de celle-ci d'un électorat centriste qui bascule massivement du côté de la Majorité au scrutin de ballottage après avoir été déjà fortement entamé par cette dernière au premier tour. Cette réduction brutale des apports centristes est vérifiée par le fait que la discipline apparente de la gauche subit son plus fort recul là où les ralliements des centristes à la gauche sont les plus importants en 1967 : dans la catégorie de villes définie par une situation de duel FGDS-Majorité au second tour. Néanmoins, les reports centristes sur les candidats de la gauche ne disparaissent pas totalement, et la proportion de villes où la gauche progresse d'un tour à l'autre reste plus élevée dans les classes de villes à forte implantation centriste que dans celles où la gauche est seule ou presque à s'opposer à la Majorité (tableau XI A et XI B).

En 1973, l'évolution de la discipline de gauche est marquée par deux phénomènes de sens inverse, mais qui, loin d'être contradictoires, confirment tous deux l'hypothèse du déclin du « social-centrisme ».

D'une part, la discipline apparente de la gauche progresse par rapport à 1968, mais reste nettement moins bonne qu'en 1967 dans les catégories de villes où le centre n'est pas représenté au second tour (duels PC-Majorité et UGSD-Majorité). D'autre part, cette discipline connaît une amélioration sensible, non seulement par rapport à 1968, mais aussi par rapport à 1967 dans les catégories de villes où un candidat centriste se maintient au second tour (tableau x).

Si l'on se rappelle que les situations de duel PCF-Majorité et FGDS-Majorité sont celles où les reports centristes sur le candidat de la gauche sont les plus massifs en 1967, on peut en déduire que, là où elle se produit, la dégradation apparente de la discipline de gauche traduit

en fait une forte diminution du nombre des électeurs centristes prêts à rallier la gauche en 1973 lorsqu'ils ont à choisir entre celle-ci et la majorité. Ceci est particulièrement net dans les cas où le candidat de la gauche est un communiste. La proportion de cas où ce dernier perd des voix par rapport à la gauche du premier tour est sensiblement la même qu'en 1968 : 82 % au lieu de 81 % (tableau XI A). Si une fraction de l'électorat centriste continue à choisir le vote communiste au second tour — comme en témoigne encore le lien entre le niveau d'implantation centriste et la proportion de cas de bonne discipline de la gauche — elle se réduit considérablement si l'on en juge par la diminution de l'appoint qu'elle fournit à la gauche. Dans la catégorie de villes à forte implantation centriste (au moins 16 % des inscrits), le candidat communiste gagne en 1967, en moyenne 3,8 points (en pourcentage des inscrits) par rapport à la gauche du premier tour. Il ne progresse plus que de 1,5 points en 1973, ce qui traduit bien une contraction de l'apport centriste.

Quant aux candidats de la gauche non communiste, la proportion de cas où ils dépassent le niveau de la gauche du premier tour s'améliore en 1973 par rapport à 1967. Mais là encore, l'ampleur des reports centristes semble diminuer. La gauche ne progresse plus en moyenne que de 4 points par rapport aux inscrits entre les deux tours de 1973 dans les villes de forte implantation centriste au lieu de 8,3 points en 1967. La contraction des reports du centre sur les candidats de l'UGSD est confirmée par la chute de l'indice de discipline de la gauche dans l'ensemble des villes où la gauche non communiste s'oppose à la majorité : 115 en 1967, 108 en 1973 (tableau X).

Du point de vue des relations entre les électors de gauche et du centre, les élections de 1968 n'ont donc pas été la simple parenthèse accidentelle qu'on a parfois voulu y voir. Elles ont été au contraire, pour une bonne part des électeurs centristes — ceux qui en 1967 ont rallié la gauche moins par sympathie politique que par antigaulisme —, l'occasion d'une rupture sur laquelle beaucoup ne sont pas revenus par la suite.

En ce qui concerne les villes où un candidat centriste est présent au second tour, soit comme seul adversaire du candidat de gauche, soit dans le cadre d'une compétition « triangulaire » mettant aussi en cause un candidat de la majorité, on sait qu'elles se caractérisent de façon générale par une « fixation » des électeurs centristes qui s'opposent dans une large mesure à leur ralliement à la gauche au deuxième tour. La discipline apparente qu'on y mesure est donc bien pour l'essentiel celle des électeurs de gauche proprement dits. Or, dans toutes les catégories de

Le déclin du « social-centrisme »

villes relevant de ce type d'affrontement, la discipline de gauche est sensiblement meilleure en 1973 qu'en 1967, notamment dans les villes où le scrutin de ballottage met en présence un communiste, un centriste et un candidat de la Majorité (tableau x). Cette amélioration de la discipline apparente est ici le signe d'un comportement plus unitaire des électeurs de gauche, et plus particulièrement de l'électorat socialiste qui semble mieux admettre qu'en 1967 l'alliance avec le Parti communiste.

Au total, l'examen des divers niveaux de discipline de gauche en 1973 fait apparaître une double tendance à l'unification des comportements. Unification tout d'abord des comportements propres à chaque électorat de gauche (communiste et non communiste) qui tendent à devenir plus homogènes quel que soit le type de compétition du second tour. L'indice traduisant la discipline des électeurs de gauche à l'égard du candidat communiste est sensiblement le même en 1973, qu'il s'agisse d'un duel PCF-Majorité ($i = 94$), PCF-centre ($i = 96$) ou d'une compétition triangulaire PCF-centre-Majorité ($i = 94$), alors qu'en 1967 l'indice varie de manière considérable (respectivement 100, 94, 86). Lorsque le candidat de la gauche n'est pas communiste, la variation est de 108 (cas de duel UGSD-Majorité) à 99 (UGSD-centre-Majorité) en 1973, alors qu'elle est de 115 à 95 pour les situations comparables en 1967.

Tendance à l'unification également entre les comportements des électeurs communistes et de ceux de la gauche non communiste. Certes, la comparaison entre les duels PCF-Majorité et UGSD-Majorité laisse encore apparaître une variation sensible de la discipline (indice 94 dans le premier cas, 108 dans le second) au détriment des candidats communistes, imputable pour une part à une persistance différencielle des ralliements centristes. Mais si l'on considère les situations d'affrontements « triangulaires » où s'évalue le mieux — ou le moins mal — la discipline des électeurs de gauche proprement dits, on constate que cette discipline tend, tout en s'améliorant dans tous les cas, à être moins sélective — indice 94 au profit des candidats communistes, 99 au profit des candidats UGSD — qu'en 1967 où les indices s'établissent respectivement à 86 et 95.

De cette approche des comportements déterminant la « discipline de gauche », une conclusion se dégage. Cette discipline a constamment été renforcée par l'adjonction de voix centristes à celles de la gauche lors des scrutins de ballottage. Mais l'ampleur de ces ralliements a diminué de 1967 à 1973 en même temps que leur signification a évolué. Manifestation massive et essentiellement antigauilliste en 1967, le vote centriste en faveur de la gauche semble être devenu en 1973 le fait

TABLEAU XII. Niveau d'implantation du centre¹, discipline des électorats de gauche² et report de la gauche sur Mitterrand³

Types d'affrontements	Indice Mitterrand/gauche													
	(a)		(b)		(c)		(d)		(a + b)		(c + d)		(a + b + c + d)	
	< 95		95 à 99		100 à 105		106 et plus		< 100		≥ 100		Ensemble	
	Taux de report	Centre %	Taux de report	Centre %	Taux de report	Centre %	Taux de report	Centre %	Taux de report	Centre %	Taux de report	Centre %	Taux de report	Centre %
PCF - Majorité Effectifs	74 (21)	9,8	82 (17)	11,1	93 (18)	13,2	101 (11)	13,7	78 (38)	10,4	97 (29)	13,4	86 (67)	11,7
PCF - Centre-Major. Effectifs			71 (5)	14,1	83 (6)	17,2	89 (2)	35,8	71 (5)	14,1	85 (8)	21,8	80 (13)	18,8
UGSD-Majorité Effectifs	103 (17)	9,0	117 (13)	12,0	121 (9)	12,8	126 (8)	12,8	109 (30)	10,3	123 (17)	12,8	114 (47)	11,2
Ensemble Effectifs	87 (38)	9,4	93 (35)	11,9	99 (33)	13,8	115 (21)	15,5	90 (73)	10,0	105 (54)	14,5	96 (127)	11,9

1. Moyenne des % par rapport aux inscrits de chaque unité en 1973.

2. Discipline mesurée par la moyenne des taux de report apparent de la gauche non représentée au 2^e tour en 1973.

3. Voir note 13.

d'électeurs centristes beaucoup moins nombreux mais aussi moins éloignés politiquement de la gauche. Pour beaucoup d'entre eux, on peut penser que le second tour de 1973 constitue une étape dans la voie d'un reclassement à gauche qui aboutit au vote pour M. Mitterrand dès le premier tour de l'élection présidentielle de 1974. La liaison entre la contribution des électeurs centristes à la discipline de gauche en 1973 et leur ralliement à la candidature de M. Mitterrand apparaît clairement dans le tableau XII.

Les catégories de villes où le candidat commun de la gauche recueille plus de voix que les formations qui le soutiennent sont celles où le niveau du centre est le plus élevé et s'accompagne des meilleurs taux de reports apparents des électeurs socialistes ou communistes selon les types d'affrontements du second tour.

Tendances nationales et facteurs municipaux

A ce stade de l'analyse, il convient de s'interroger sur la nature de la balance qui s'établit entre les divers mouvements décrits et d'en dresser un bilan provisoire.

Il apparaît que les défections d'électeurs de gauche rebutés par l'alliance avec le Parti communiste sont compensées, et au-delà, par le ralliement d'électeurs centristes inclinant vers la gauche, auxquels s'ajoute une part des nouveaux votants. Le solde — légèrement — positif de ces mouvements se dégage de la comparaison entre le score de M. Mitterrand en 1974 et celui des formations le soutenant, en 1973 (cf. tableau I).

D'autre part, la stratégie d'union de la gauche semble de mieux en mieux acceptée par l'électorat socialiste ainsi que le montre l'examen attentif des phénomènes de discipline de la gauche dans les scrutins de ballottage.

Enfin, la stratégie de « troisième force », abandonnée au niveau national par les états-majors de la gauche non communiste, semble être également l'objet d'une désaffection croissante des électeurs, qui se manifeste, aux élections législatives et présidentielles, par l'adhésion progressive de l'électorat socialiste à l'union de la gauche et, aux élections municipales, par le déclin des listes de « troisième force ». Celles-ci, privées d'une bonne part de leur base électorale par le ralliement croissant des électeurs centristes à la Majorité, perdent peu à peu leur crédibilité, et la stratégie municipale qu'elles incarnent semble de plus en plus souvent vouée à l'échec (tableau XIII).

TABLEAU XIII. Evolution de 1965 à 1971 des résultats obtenus par les différents types de listes municipales où figure la gauche non communiste

Type de liste ¹	Nombre d'unités	Indice d'évolution ²
Union de la gauche	80	90
Gauche non com. seule	7	75
« Troisième force »	39	87
Ensemble	126	88

1. Les villes retenues sont celles où la gauche non communiste a pratiqué le même type d'alliance en 1965 et 1971.

2. Les indices de chaque classe sont obtenus en faisant la moyenne des indices des villes de la classe. L'indice d'évolution exprime le rapport :

$$\frac{\text{résultat de la liste en 1971 (en pourcentage des inscrits)}}{\text{résultat de la liste en 1965 (en pourcentage des inscrits)}} \times 100$$

Alors que les listes où les socialistes sont alliés aux communistes en 1965 comme en 1971 ont en moyenne un indice d'évolution de leurs voix (par rapport aux inscrits) de 90, les listes d'alliance de la gauche non communiste avec les centristes (listes de « troisième force ») connaissent un recul plus sensible (indice d'évolution de 87 en moyenne). De plus, le recul des listes d'union de la gauche semble profiter essentiellement aux autres listes de gauche présentes dans la compétition ¹⁸ compte tenu de la baisse de la participation, alors que la chute des listes de « troisième force » paraît surtout bénéficier aux listes présentées par la majorité seule, ou alliée aux modérés (tableau XIV). Ce glissement d'une partie des électeurs des coalitions socialo-centristes vers la droite s'inscrit dans le mouvement général, observé au niveau législatif, de rupture massive des électeurs centristes avec la gauche. Ainsi que le notent Frédéric Bon et Jean Ranger : « Ce qui est menacé, c'est (...) une certaine idée de la gauche incarnée par les notables locaux installés dans le pouvoir municipal au bénéfice des coalitions de troisième force. La défection du centre-droit déséquilibre ce type de coalitions en lui faisant perdre sur-le-champ ou à terme sa crédibilité » ¹⁹.

Telles sont les tendances générales qui caractérisent l'évolution élec-

18. En 1971, le PSU a formé dans un certain nombre de villes des listes homogènes concurrençant celle d'union de la gauche.

19. BON (Frédéric), RANGER (Jean), « Bilan des élections municipales de mars 1971 dans les villes de plus de 30 000 habitants », *Revue française de science politique* XXII (2), avril 1972, pp. 213-236. Nous renvoyons à cet article pour une analyse plus approfondie des résultats des divers types de listes aux élections municipales de 1971. Sur le problème des relations entre comportements municipaux et législatifs, voir DUPOIRIER (Elisabeth), GRUNBERG (Gérard), « Vote municipal et vote législatif. Evolution de 1965 à 1971 dans les villes de plus de 30 000 habitants », *Revue française de science politique* XXII (2), avril 1972, pp. 238-268.

Le déclin du « social-centrisme »

TABLEAU XIV. Mise en relation de l'évolution des résultats obtenus par les listes où figure la gauche non communiste avec l'évolution de la gauche et de la droite au niveau municipal de 1965 à 1971

Type de liste	Nombre d'unités ¹	Indice d'évolution ²		Ensemble des listes de droite autres que « Troisième force »
		Listes comprenant la gauche non com.	Ensemble des listes de gauche	
Union de la gauche	76	91	95	85
Gauche non com. seule				100
« Troisième force »	32	91	83	111
Ensemble ...	114	90	91	93

1. Les villes retenues sont celles où la gauche et la droite sont représentées aux deux consultations.

2. Au sens du tableau XIII.

torale de la gauche non communiste et l'insertion du vote Mitterrand dans le processus de dépérissement du « social-centrisme ». Mais ces tendances, valables au niveau national, sont susceptibles d'être freinées ou masquées par l'influence de facteurs proprement locaux, parmi lesquels les phénomènes liés à l'exercice du pouvoir municipal jouent un rôle considérable. Ce rôle apparaît clairement quand on met en relation la ventilation des villes selon la tendance politique de leur maire et leur répartition en fonction des gains et pertes de la gauche en 1974, tels que les exprime l'indice Mitterrand/gauche (tableau xv).

Les communes administrées par des maires de gauche sont celles où M. Mitterrand reste le plus souvent en deçà des résultats obtenus par la gauche en 1973. C'est le cas de 89 % des villes dirigées par un maire communiste et de 77 % des villes dont le maire appartient à une formation de l'UGSD. A l'inverse, lorsque le maire se réclame de la majorité et surtout du centrisme, M. Mitterrand progresse par rapport à la gauche « législative » dans la plupart des villes (79 % dans le premier cas, 90 % dans le second). La gauche semble donc reculer de 1973 à 1974 dans les villes où elle est au pouvoir alors qu'elle progresse dans celles où elle est dominée par la droite au niveau municipal. On peut voir là une variante du phénomène, déjà constaté, de tassement de la gauche dans ses zones de force. Mais il ne faut pas s'en tenir

TABLEAU XV. Report des voix de gauche sur M. Mitterrand en fonction de la tendance politique du maire (distribution des unités urbaines ¹)

Tendance politique du maire élu en 1971	Indice Mitterrand/gauche					
	(a)		(b)		(a + b)	
	< 100		≥ 100		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
PCF	40	89	5	11	45	100
Gauche non communiste	49	77	15	23	64	100
Centre	5	10	46	90	51	100
Majorité	10	21	37	79	47	100
Ensemble	104	50	103	50	207	100

1. Paris n'a pas été retenu : la fonction politique du président du Conseil de Paris ne pouvant être assimilée à celle des maires.

à cette constatation si l'on veut saisir le mécanisme qui fait de la détention du pouvoir municipal un handicap pour la progression de la gauche de 1973 à 1974. Ce mécanisme peut être décrit ainsi : lorsqu'elle exerce le pouvoir municipal, la gauche bénéficie aux élections législatives d'une sorte de « prime » qui se manifeste par un apport d'électeurs votant à gauche, non par identification à des options politiques nationales, mais par satisfaction vis-à-vis de la gestion municipale ou encore parce que la gauche est représentée par des hommes à qui la participation au pouvoir municipal procure une notoriété supérieure à celle de leurs adversaires. Il s'en suit, si l'on s'en tient au score réalisé aux élections législatives par la gauche, une surestimation du nombre des électeurs partageant les choix politiques globaux de la gauche. On prend la mesure de cette surestimation lorsqu'il s'agit ensuite de se prononcer sur des enjeux spécifiquement nationaux et pour des candidats ne bénéficiant pas d'un enracinement municipal. On assiste alors à un reclassement de ceux des électeurs qui votent pour des candidats de gauche en fonction de considérations principalement locales, celles-ci n'intervenant plus guère dans un scrutin de type présidentiel. C'est la défection de ces électeurs qui laisse croire à une mauvaise discipline de la gauche, alors qu'elle ne fait que ramener l'audience politique de cette dernière à ses dimensions réelles. Ce mécanisme permet en particulier d'expliquer les mauvaises performances de M. Mitterrand dans les « fiefs » communistes que nous avons notées plus haut (cf. p. 1183).

Un raisonnement analogue peut rendre compte du mécanisme qui, en sens inverse, aboutit dans les villes administrées par la droite à des

Le déclin du « social-centrisme »

progrès sensibles de la gauche entre 1973 et 1974. Ici, c'est la droite qui bénéficie de la « prime » municipale décrite plus haut et c'est l'audience des options politiques de la gauche, qui est de ce fait sous-évaluée aux élections législatives. Dès lors l'élection présidentielle est l'occasion d'un retour vers la gauche d'électeurs que seuls des facteurs proprement municipaux ont retenu dans le camp adverse aux élections municipales et législatives antérieures. Ce retour se traduit par un niveau élevé des indices Mitterrand/gauche dans ces villes.

Cette influence de l'orientation politique de la municipalité est encore accentuée lorsque le maire lui-même est candidat en 1973. Le méca-

TABLEAU XVI. Pouvoir municipal et report des voix de la gauche sur M. Mitterrand dans les villes ayant un maire de gauche¹ (distribution des unités urbaines)

<i>Stratégies de la gauche non communiste, exercice du pouvoir municipal et candidature du maire en 1973</i>	<i>Indice Mitterrand/gauche</i>					
	<i>(a)</i>		<i>(b)</i>		<i>(a + b)</i>	
	<i>< 100</i>		<i>≥ 100</i>		<i>Ensemble</i>	
	<i>Effectifs</i>	<i>%</i>	<i>Effectifs</i>	<i>%</i>	<i>Effectifs</i>	<i>%</i>
<i>Union de la gauche</i>						
Listes non au pouvoir .	6	12		88		100
Listes au pouvoir, maire non candidat .	19	73	7	27	26	100
Listes au pouvoir, maire candidat	31	97	1	3	32	100
	(56)	51	(54)	49	(110)	100
<i>Gauche non com. seule</i>						
Listes non au pouvoir .	1	6	16	94	17	100
Listes au pouvoir, maire non candidat .			1	100	1	100
Listes au pouvoir, maire candidat	8	—	—	—	8	100
	(9)	35	(17)	65	(26)	100
<i>Troisième force (direction PS)</i>						
Listes non au pouvoir .	3					
Listes au pouvoir, maire non candidat .	18	62	11	38	29	100
Listes au pouvoir, maire candidat	10	100	—	—	10	100
	(31)	69	(14)	31	(45)	100
Total	(96)		(85)		(181)	

1. Ne figurent dans le tableau que les villes dans lesquelles la stratégie d'alliance municipale pratiquée par la gauche non communiste entre de façon claire dans les trois catégories retenues.

TABEAU XVII. Pouvoir municipal et report des voix de gauche sur M. Mitterrand dans les villes ayant un maire de droite (distribution des unités urbaines)

Type de listes au pouvoir et candidature du maire en 1973	Indice Mitterrand/gauche					
	(a)		(b)		(a + b)	
	< 100		≥ 100		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
<i>Listes de droite dirigées par un maire centriste</i>						
Maire non candidat ..	4	13	26	87	30	100
Maire candidat	1	5	20	95	21	100
	(5)	10	(46)	90	51	100
<i>Listes de droite dirigées par un maire de la majorité</i>						
Maire non candidat ..	5	29	12	71	17	100
Maire candidat	5	17	25	83	30	100
	(10)	21	(37)	79	(47)	100
Total	15		83		98	

nisme de prime à la notoriété municipale et de détermination du vote législatif par des facteurs locaux joue alors en maximum, et le candidat bénéficie au sein de son électorat d'une véritable clientèle personnelle qui, votant pour un homme plus que pour un courant politique aux élections législatives, se redistribue au gré de ses préférences politiques lors de l'élection présidentielle. Cette accentuation du décalage entre vote législatif et présidentiel lorsque la candidature d'un maire pousse à l'extrême les conséquences de la « prime » au pouvoir municipal, apparaît nettement dans le tableau xvi. La proportion des villes où M. Mitterrand perd des voix par rapport à l'ensemble de la gauche, déjà plus élevée dans les villes où la gauche exerce le pouvoir municipal que dans les autres, devient encore plus importante dans ces communes lorsque le maire lui-même se présente aux élections législatives de 1973. A l'inverse, la candidature du maire dans les villes gérées par la droite améliore encore les gains de M. Mitterrand en amplifiant la sous-évaluation de l'audience de la gauche en 1973 (tableau xvii).

Au terme de cette étude, il nous semble que les constatations qui s'imposent à chaque étape de l'investigation convergent pour confirmer

Le déclin du « social-centrisme »

le processus de déclin du « social-centrisme » que nous nous proposons de vérifier. Elles peuvent se résumer en quelques notations essentielles qui nous paraissent valider, dans ses grandes lignes, la description du phénomène que nous esquissions au début de l'article.

Sur le plan de la compréhension des mouvements de l'électorat de la gauche non communiste, il apparaît que l'adhésion de cet électorat à l'alliance avec le Parti communiste est loin d'être totale. Mais elle va en s'améliorant, dans la mesure où les électeurs de gauche les plus réticents à l'égard de cette alliance se reclassent à l'extérieur de la gauche, laissant celle-ci plus homogène.

L'existence, au sein de la gauche non communiste, d'un électorat manifestant une opposition fondamentale au Parti communiste, par laquelle nous définissions en partie le phénomène social-centriste, tend ainsi à perdre de son importance.

Sur le plan de l'efficacité de la stratégie d'alliance avec le PCF pour la gauche non communiste, on a vu que le resserrement des liens entre les deux grandes tendances de la gauche entraîne deux types de rupture avec le vote de gauche. Celle de la frange la plus anticommuniste de l'électorat socialiste, dont « l'indiscipline » vis-à-vis des candidats communistes prélude souvent à l'abandon du vote de gauche. Celle de nombreux électeurs centristes qui, en 1967, arbitraient les duels gauche-majorité dans une perspective d'hostilité au gaullisme, mais qui n'étaient pas prêts pour autant à accepter une alliance durable avec le Parti communiste.

Tel est, pour la gauche non communiste, le coût de la stratégie d'union de la gauche. Mais ce coût n'est pas suffisamment élevé pour que les conséquences globales du choix effectué soient négatives. Les contraintes de la bipolarisation, en même temps qu'elles coupent de la gauche l'essentiel de l'électorat centriste absorbé par le regroupement des droites, poussent ceux des électeurs centristes qui refusent cette option à un reclassement à gauche dont le vote pour M. Mitterrand pourrait bien être une étape décisive. Là encore, c'est un des éléments constitutifs du phénomène social-centriste qui est en voie de disparition : la disponibilité d'un électorat centriste, extérieur à la gauche et à la majorité, enclin à appuyer la gauche non communiste pour peu que celle-ci se prête à une stratégie de « troisième force ». Enfin, l'apport centriste est complété par des gains parmi les nouveaux électeurs, qui s'opèrent sur des bases moins ambiguës que naguère et achèvent de compenser les défections ²⁰.

20. C'est intentionnellement que nous n'avons pas abordé ici le problème du reclassement à gauche d'une partie de l'électorat gaulliste. Ce problème, marginal par

Elisabeth Dupoirier et François Platone

Au total, la stratégie adoptée par la gauche non communiste, qui représente pour beaucoup de ses électeurs et de ses cadres une véritable reconversion politique, et pouvait être périlleuse à bien des égards, se révèle fructueuse pour l'essentiel. Elle se solde par un renforcement (en 1973) et une consolidation (en 1974) de l'implantation électorale de la gauche non communiste, et par le renouvellement de son électorat qui se retrouve plus homogène et mieux acquis — par conviction ou par résignation — à suivre la stratégie définie par ses leaders.

L'ensemble de ces considérations nous paraît donc confirmer que le comportement des électeurs, face à la candidature de M. Mitterrand, le 5 mai 1974, s'inscrit dans une évolution amorcée depuis plusieurs années. Cette évolution semble laisser peu de chances à un nouvel essor, et même à une survie autre que marginale, du « social-centrisme » dans un proche avenir.

rapport à l'objet de notre article, nous paraît en outre relever surtout de l'étude du second tour de l'élection présidentielle et de ses conséquences.